

ANNEXE ICM Registry - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LES EXTENSIONS .ADULT, .PORN, .SEX, .XXX

version n° 2.2 du 15 juin 2021

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .ADULT, .PORN, .SEX ou .XXX supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre site web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .ICM.1. Organisation du nommage

Les .ADULT, .PORN, .SEX et .XXX sont des extensions génériques à destination des sites pour adultes. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour ces extensions :

- Autorité de tutelle :
ICANN : <http://www.icann.org>
- Registre :
ICM Registry : <https://icmregistry.com>
- Opérateur technique du Registre:
Godaddy Registry: <https://registry.godaddy>
- Registrar :
Gandi : <http://gandi.net>

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .ICM.2. Politiques d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .ADULT, .PORN, .SEX ou .XXX Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement applicables, définies par l'ICANN et ICM Registry, consultables aux adresses suivantes :

- Politiques ICM Registry :
<https://icmregistry.com/about/policies>
- Politiques de l'ICANN :
<http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient à ICM Registry. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Les contrats entre l'ICANN et ICM Registry pour chaque extension sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.icann.org/resources/pages/registries/registries-agreements-en>

Article .ICM.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :

.ADULT: <http://www.gandi.net/domain/adult/info>
.PORN : <http://www.gandi.net/domain/porn/info>
.SEX : <http://www.gandi.net/domain/sex/info>
.XXX : <http://www.gandi.net/domain/xxx/info>

Les .ADULT, .PORN et .SEX sont ouverts à tous.

Les .XXX sont ouverts aux membres de l'industrie du divertissement pour adulte (« la communauté sponsorisée »).

Cependant, les personnes non membre de la communauté sponsorisée peuvent enregistrer des noms de domaine en .XXX, ces noms de domaine seront alors inactifs (non-resolving domain names).

Procédure d'authentification .XXX

Les membres de la communauté sponsorisée doivent être authentifiés comme appartenant à la communauté sponsorisée pour activer leur nom de domaine.

Si Vous n'êtes pas encore authentifié, une fois Votre demande effectuée sur Notre site, le Registre Vous enverra un email sur l'adresse email associée au contact propriétaire (un unique email par adresse email) contenant un lien vers le formulaire d'authentification.

Important: l'adresse email associée au contact propriétaire doit être celle du propriétaire du nom de domaine.

Vous Vous engagez à respecter les [règles](#) établies par l'IFFOR (l'« International Foundation For Online Responsibility » en charge d'édicter les règles spécifiques au .XXX). Ainsi Vous Vous engagez à permettre des vérifications automatiques de tout site internet associé à ou vers lequel redirige Votre nom de domaine en .XXX dans le but de détecter des failles (phishing, logiciels malveillants ...) et de vérifier le respect des règles de l'IFFOR, et à ne pas mettre en place de moyens visant à faire échouer ces vérifications ou à leur faire obstacle.

Article .ICM.4. Termes réservés

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement, notamment les termes réservés ICANN :

- .ADULT :
<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/adult>
(specification 5. schedule of reserved names)
- .PORN :
<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/porn>
(specification 5. schedule of reserved names)
- .SEX :
<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/sex>
(specification 5. schedule of reserved names)
- .XXX:
<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/xxx>
(specification 6. schedule of reserved names)

Article .ICM.5. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué avant la date d'Expiration.

Article .ICM.6. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :

.ADULT : <https://www.gandi.net/domain/price/detail/adult>
.PORN : <https://www.gandi.net/domain/price/detail/porn>
.SEX : <https://www.gandi.net/domain/price/detail/sex>
.XXX : <https://www.gandi.net/domain/price/detail/xxx>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques tels qu'affichés lors de Votre commande.

Article .ICM.7. Données personnelles

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la publication, notamment dans la base de données [Whois](#) publique du Registre si applicable, la modification et à tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre, son opérateur technique et leurs mandataires et agents ayant pour finalité la fourniture des services de Registre tels que définis dans le contrat entre le Registre et l'ICANN et conformément à la politique de traitement des données personnelles du Registre.

Article .ICM.8. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .ADULT, .PORN, .SEX et .XXX, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges : <http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP : <http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application : <http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante : <http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

Procédures spéciales applicables au .XXX

Les procédures suivantes sont également applicables aux noms de domaine en .XXX :

- La procédure CEDRP (Charter Eligibility Dispute Resolution Policy) édictée par l'ICANN régissant la résolution des litiges relatifs aux conditions d'éligibilité.
- La procédure RES (Rapid Evaluation Service) est une procédure de suspension applicable à certaines situations considérées comme manifestement abusives par le Registre.

Les textes régissant ces procédures sont disponibles à l'adresse suivante : <https://icmregistry.com/about/policies>

Article .ICM.9. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .ICM.10. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .ICM.11. Processus de destruction

À expiration, Nous suspendons le nom de domaine pour une durée de 45 jours, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du nom de domaine, selon les conditions décrites sur Notre site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le nom de domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le nom de domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .ICM.12. Obligations du titulaire

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

En tout état de cause, Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité le Registre, ses sous-traitants ainsi que leurs directeurs, administrateurs, préposés, sociétés affiliées et agents contre toutes recours, plaintes, demandes, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats, découlant ou en relation avec Votre nom de domaine. Cette obligation de garantie perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

Article .ICM.13. Droits du registre

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre est autorisé s'il le juge nécessaire à sa seule et entière discrétion, sans obligation, à rejeter, détruire, transmettre à un tiers ou placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire Votre nom de domaine ou toute transaction :

- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du Registre ou du système des noms de domaine ;
- en application des lois et règlements en vigueur, d'une demande d'une autorité compétente, ou en application d'une décision d'une autorité judiciaire ou administrative compétente ou d'une instance de résolution alternative des litiges telle qu'établie par le Registre et l'ICANN pour l'arbitrage et la médiation des différends ;
- afin d'éviter toute responsabilité civile ou pénale, du Registre, ses sociétés affiliées, filiales, administrateurs, directeurs, préposés et cocontractants ;
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre et/ou tout Registrar ;
- en raison de la violation des règles du Registre ;
- pour non paiement des frais au Registre.

Le Registre est également autorisé à placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige pendant.

-fin de l'annexe ICM Registry-